

Salles-la-Source

La commission des sites sur sa réserve au sujet de la cascade

La commission des sites qui a consacré la majeure partie de sa journée de vendredi dernier au renouvellement de concession hydroélectrique donnera-t-elle finalement un avis sur le fond du dossier ? La question est posée avec insistance par ceux qui craignent, à Salles-la-Source, que cette commission n'ait finalement été réunie « *que pour faire joli* », c'est-à-dire en se cantonnant à l'aspect strictement technique du dossier, mais en se gardant bien d'examiner la question sur le fond, à savoir l'impact réel de la conduite forcée qui capte

une partie du débit en amont de la cascade au détriment de celle-ci. Selon l'association « *Raninons la cascade* », « *prendre plus d'eau tout en en donnant davantage à la cascade, c'est le tour de magie que le concessionnaire se targue de pouvoir réaliser... Grâce à une grossière manipulation des chiffres.* » Selon nos informations, c'est également le doute qu'aurait émis Jean-Louis Bugarel, d'Action Environnement, siégeant en tant que personne qualifiée. Doute que partage le vice-président du conseil général Pierre-Marie Blanquet, selon lequel « *ce dossier est trop sérieux pour qu'on le traite hâtivement et sous un angle exclusivement technique.* » Et ce dernier, interrogé hier par nos soins, de confirmer que la crainte serait bien réelle de voir ainsi le poisson noyé dans une eau rejaillissant miraculeusement

plus grosse après captage. Pierre-Marie Blanquet estime néanmoins que le secrétaire général de la préfecture aurait fini par entendre cette nécessité d'aborder la question du débit sous tous ses angles puisqu'étant « *au cœur du problème.* » Quant aux services de la préfecture, également interrogés par nos soins, ils confirment que la commission aura bien à rendre un avis, et ceci une fois que le concessionnaire aura soumis « *un dossier complet* », en particulier sur « *le déroulement des travaux et le changement de la conduite forcée.* » Des participants à la réunion se sont enfin étonnés de trouver aux côtés du pétitionnaire en tant que conseiller particulier une personnalité habituée aux hautes sphères en la personne de Geniez Imbert, ancien centralien, ancien cadre de la Banque Mondiale et ancien consultant à Luxembourg...

